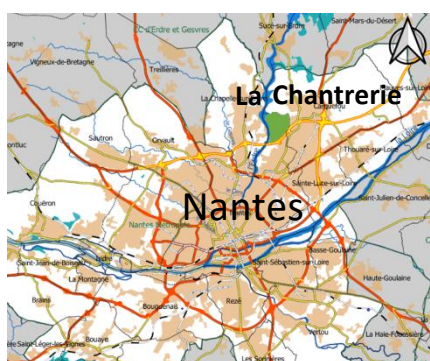




Investissez (dans) votre avenir !



Après la 1^{ère} centrale photovoltaïque (220 kWc) en 2019 sur la toiture de la halle d'essais de Polytech / Nantes Université ...

... la SAS EnR Chantrerie installe en 2023 des ombrières photovoltaïques sur le parking P+R de la Chantrerie

► **Vous habitez ou travaillez à la Chantrerie, sur la métropole nantaise ... ou en France ?**

► **Vous souhaitez investir dans les énergies renouvelables pour faire votre part, pour placer votre argent, pour les deux à la fois ?**

Points clés du projet :

- 4 rangées d'ombrières PV, d'une puissance totale d'environ 350 kWc
- Un investissement d'environ 720 k€ HT, apporté par les citoyen.nes via Energie Partagée
- Des panneaux bifaciaux PHOTOWATT, des onduleurs et de l'acier européens, des entreprises locales...
- Nantes Métropole met le parking P+R à disposition pour une durée de 30 ans
- IMT Atlantique loue l'installation PV et consomme toute l'énergie produite
- La SAS EnR Chantrerie, conçoit et construit l'installation dont elle est propriétaire, elle en assure l'entretien
- La mise en service est prévue fin mai 2024

Partenaires du projet d'ombrières PV :





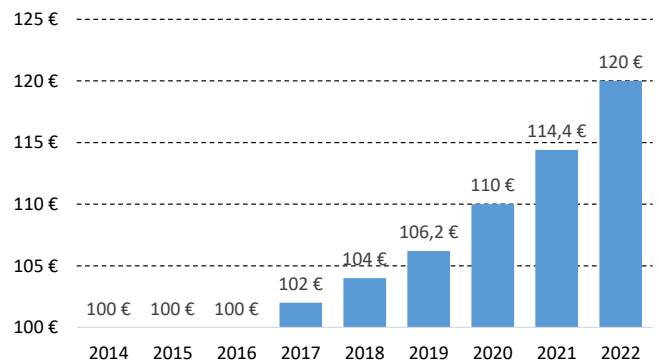
Actionnaires de la
SAS EnR Chantrerie

Investissez dans ce projet, c'est simple et ça a du sens !

► Comme certain.es l'ont fait pour le 1^{er} projet (220 kWc) :

- En 2019, près de 80 personnes (dont plus de la moitié de Loire-Atlantique) ont investi environ 145 k€ en actions Énergie Partagée Investissement
- L'action est passée de 104 € en 2019 à 123 € en 2023

Evolution de l'action
Energie Partagée Investissement



- Le bilan technique et économique des installations PV de la SAS EnR Chantrerie est présenté tous les ans aux actionnaires ... autour d'un verre

► Vous pouvez investir dans ce nouveau projet :

- En actions* Énergie Partagée Investissement, à partir de 123 €

Pour souscrire et s'inscrire : tinyurl.com/Ombrières-PV

Pour toute information : SAS-EnR-Chantrerie@imt-atlantique.fr



** Sur une durée de placement d'au moins 10 ans, l'objectif de rémunération est de 4 % brut par an. Comme tout investissement en actions, la rémunération n'est pas garantie et présente un risque de perte totale ou partielle de capital. Mais Énergie Partagée mutualise les risques et les bénéfices sur l'ensemble de ses projets nationaux.*

Partenaires du projet d'ombrières PV :

